

Affectation 1 (h) — Services de gestion des ressources humaines

La Direction des services de gestion des ressources humaines élabore, met en oeuvre, administre et supervise les programmes et les systèmes relatifs aux ressources humaines à l'échelle du Ministère. Les programmes comprennent ce qui suit :

- le recrutement et la sélection;
- l'administration des salaires;
- la formation et le perfectionnement des employés;
- les systèmes de gestion du rendement;
- les relations avec les employés;
- les dossiers du personnel;
- l'administration des avantages sociaux et de la paie.

De plus, la Direction fournit aux dirigeants du Centre de développement des produits alimentaires (CDPA) des services de consultation et d'aide en matière de gestion des ressources humaines.

Au cours de l'exercice 2006-2007, la Direction a contribué à pourvoir 101 postes. Elle a aussi participé au recrutement de 58 étudiants pour des postes d'été et de deux étudiants pour des postes d'hiver à temps partiel.

Le personnel de la Direction a contribué à la mise en oeuvre du Programme de réduction volontaire de la semaine de travail (RVST), auquel ont participé 72 employés, qui ont pris un total de 521 jours de RVST en 2006-2007.

La Direction a aussi continué de contribuer à résoudre les problèmes de ressources humaines soulevés par la mise en oeuvre de l'initiative Profitons des possibilités de croissance.

Elle a continué d'administrer le système de paie et d'avantages sociaux et le système de classification du Ministère, et elle a tenu à jour les dossiers de paie du personnel. Elle a aussi orienté le Ministère et le CDPA quant à la voie à suivre pour offrir des services complets en ressources humaines.

La Direction a continué de soutenir le plan de services en français afin que les projets de dotation en personnel maîtrisant le français répondent aux besoins stratégiques.

L'équité en matière d'emploi est demeurée un critère de sélection intégré au processus de recrutement. En mars 2007, la représentation des groupes cibles en ce qui concerne l'équité en matière d'emploi au Ministère était de 57,7 % de femmes, de 1,2 % d'Autochtones, de 3,1 % de personnes handicapées et de 3,3 % de membres des minorités visibles.

La Direction a continué de mettre l'accent sur la formation spécialisée, plutôt que sur la formation générale :

- formation sur l'initiative Profitons des possibilités de croissance;
- mise à jour professionnelle et technique;
- mise à jour de la gestion;
- programme d'orientation;
- service légendaire;
- développement du leadership;
- renforcement;
- santé et sécurité en milieu de travail;

- technologie de l'information;
- formation SAP (systèmes, applications et produits);
- respect en milieu de travail;
- gestion aux termes de la convention collective et gestion du rendement.

Le personnel de la Direction a participé à la résolution de divers conflits de travail en consultation avec la direction du Ministère, les superviseurs, les employés, la Direction des services des relations de travail et le Manitoba Government Employees Union.

La Direction des ressources humaines fait partie de l'unité des ressources humaines fusionnée qui dessert les ministères suivants : Agriculture, Alimentation et Initiatives rurales Manitoba, Conservation Manitoba, Gestion des ressources hydriques Manitoba et Affaires intergouvernementales et Commerce Manitoba. Chaque ministère conserve ses services de gestion des ressources humaines à l'interne. Toutefois, les sections de la paie et des avantages sociaux des quatre ministères ont été fusionnées.

1 (h) Services de gestion des ressources humaines

Dépenses par affectation budgétaire de moindre importance	Dép. réelles 2006-2007 (milliers de \$)		Dép. prévues 2006-2007 (milliers de \$)	Écart pos./ (nég.) (milliers de \$)	Note expl.
		ETP			
(1) Salaires et avantages sociaux	346,0	5,00	334,9	11,1	
(2) Autres dépenses	42,3		50,0	(7,7)	
Total des dépenses	388,3	5,00	384,9	3,4	